



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

WEBINAIRE « CYCLE 3 DI » EPRI – SÉLECTION DES TRI

12 Janvier 2024



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Déroulé du webinaire

- 1) Les objectifs du webinaire
 - 2) La Directive inondation et sa déclinaison locale
 - 3) EPRI :
 - La méthodologie appliquée à l'élaboration de l'EPRI
 - Les principaux résultats
 - 4) TRI :
 - La méthodologie appliquée à l'identification des TRI
 - Les principaux résultats
 - Les demandes d'évolutions
 - 5) Les prochaines échéances
-



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les objectifs du webinar

- Associer les parties prenantes (EPCI notamment) à l'élaboration de l'EPRI et à la sélection des TRI

 - Partager les constats, les résultats et les analyses découlant de la mise à jour de l'EPRI
-



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

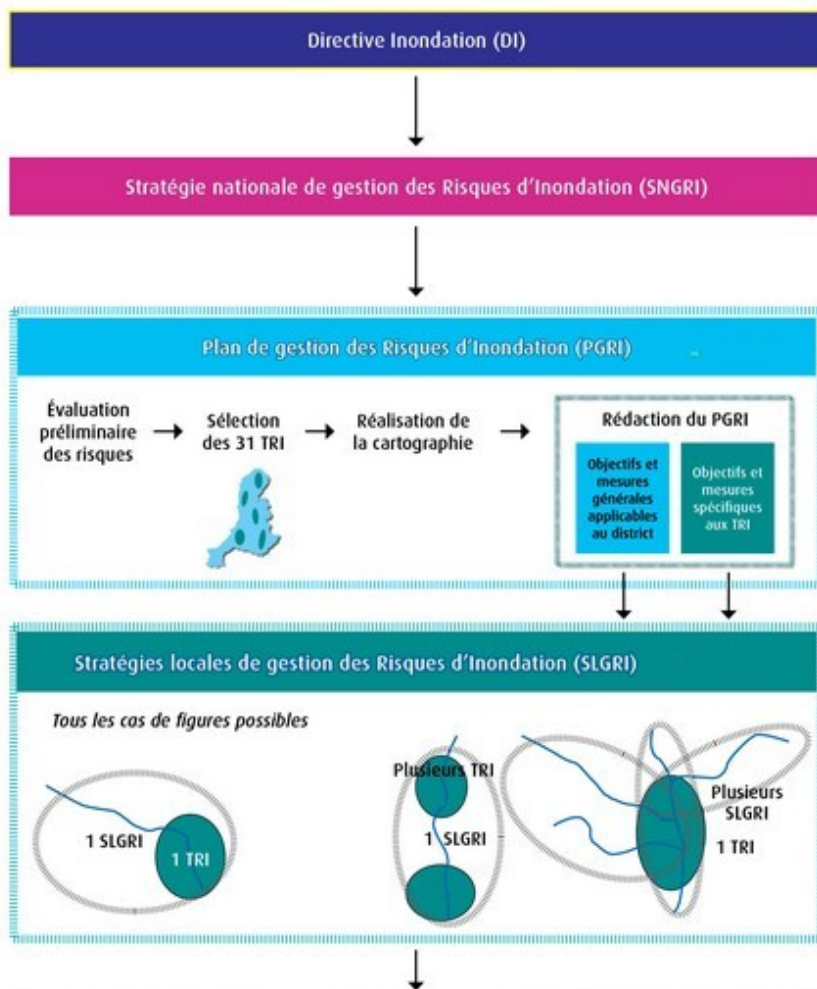
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La directive inondation et sa déclinaison locale



PRÉFÈTE COORDONNATRICE DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Liberté
Égalité
Fraternité



Niveau européen



Niveau national



Niveau district =
Bassin Rhône-
Méditerranée



Niveau des
bassins versants



Niveau des TRI

Mise en œuvre dans des programmes d'actions contractualisés (PAPI / Plan Rhône, etc.)



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'EPRI : Évaluation Préliminaire des Risques d'inondation

- EPRI codifiée aux articles L. 566-3, R. 566-1 I et II du Code de l'Environnement.
 - Objectif : Évaluer les risques potentiels liés aux inondations sur l'ensemble de chaque district.
 - Finalité : Identifier et délimiter les TRI.
-



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les TRI : Territoire à Risque Important d'inondation

- TRI codifié aux articles L. 566-5 et R. 566-5-I du code de l'environnement.
 - TRI : Territoires faisant l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics pour le déploiement des outils de la prévention des risques d'inondation
 - 31 TRI sont identifiés sur le bassin RM et 124 à l'échelle nationale
-

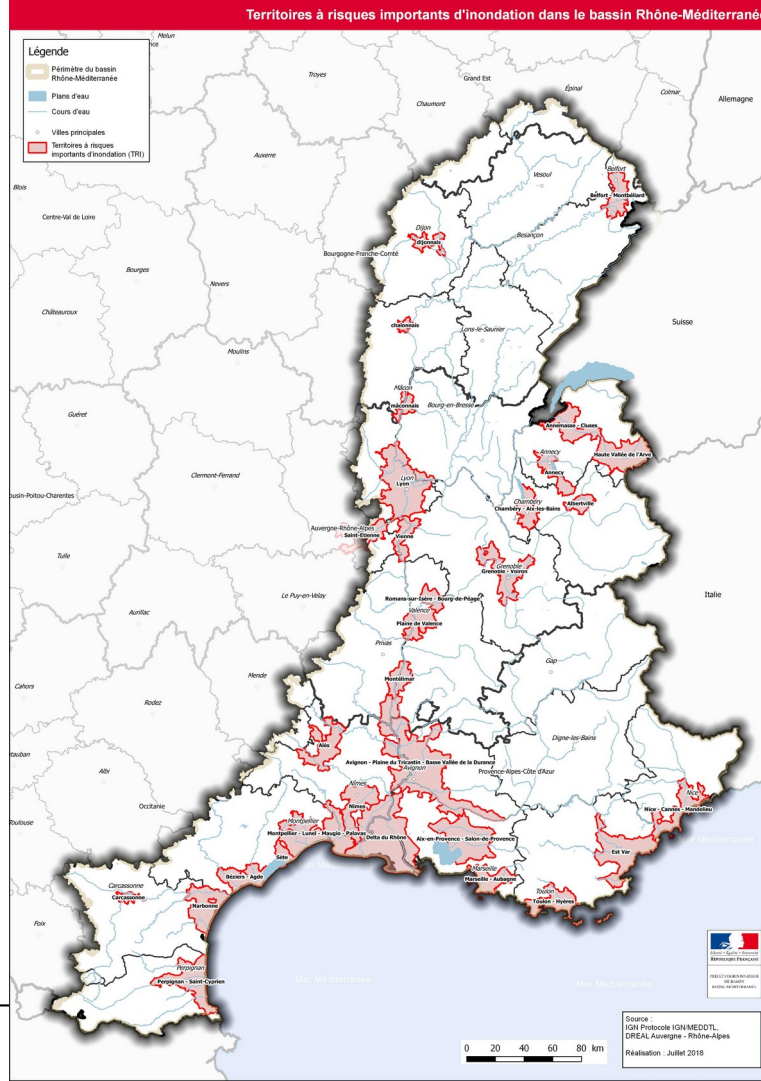


PRÉFÈTE COORDONNATRICE DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

124 TRI au niveau
national

31 TRI sur le bassin RM





**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La cartographie des TRI

- Cartographie codifiée aux articles L.566-6 et R.566-6 à R.566-9 du code de l'Environnement
 - Chaque TRI fait l'objet d'un atlas regroupant :
 - Des cartes des surfaces inondables pour 3 scénarios d'aléa : fréquent, moyen, extrême.
 - Des cartes de synthèse des surfaces inondables
 - Des cartes de risques croisant les cartes de synthèse et les enjeux
 - Des tableaux d'estimation des populations et des emplois potentiellement impactés par commune et par scénario
 - Des rapports d'accompagnement
-



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les SLGRI : Stratégies Locales de Gestion du Risque Inondation

- Codifiées aux articles R.566-14 à R.566-17 du Code de l'Environnement
 - Élaboration par les acteurs du territoire, généralement à l'échelle du TRI, d'une stratégie de prévention déclinant le PGRI et développant l'ensemble des axes de la prévention du risque d'inondation.
 - 41 SLGRI sur l'ensemble du district RM
 - Déclinaison opérationnelle des SLGRI via les Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations au nombre de 81 sur le district RM au 01/01/23 (PAPI émergents, PEP, PAPI d'intention et PAPI complets)
 - A noter la possibilité de réaliser des PAPI en dehors des TRI et des SLGRI avec les mêmes conditions d'aides financières de l'État.
-



PRÉFÈTE COORDONNATRICE DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

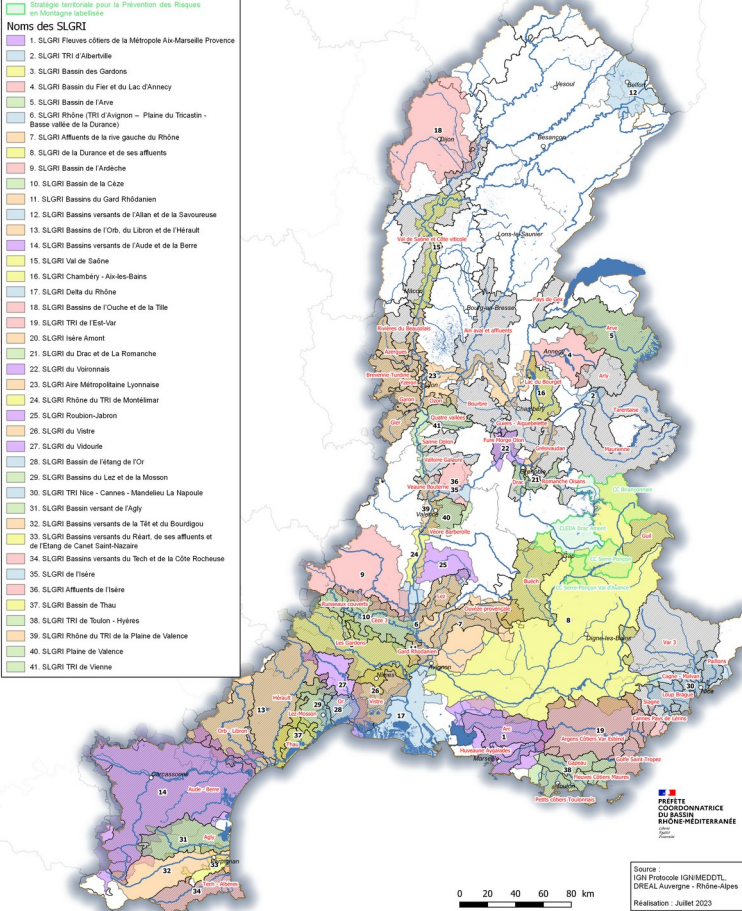
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Légende

- Périmètre du bassin Rhône-Méditerranée
- Plans d'eau
- Cours d'eau
- Villes principales
- PAPI, PEP et PAPI d'intension en cours au 1er juillet 2023
- Stratégie territoriale pour la Prévention des Risques en Montagne Labelisée

Noms des SLGRI

- SLGRI Fleuves côtiers de la Métropole Aix-Marseille Provence
- SLGRI TRI d'Albertville
- SLGRI Bassin des Gardons
- SLGRI Bassin du Fier et du Lac d'Annecy
- SLGRI Bassin de l'Arve
- SLGRI Rhône (TRI d'Avignon - Plaine du Tricastin - Basses vallées de la Durance)
- SLGRI Affluents de la rive gauche du Rhône
- SLGRI de la Durance et de ses affluents
- SLGRI Bassin de l'Ardeèche
- SLGRI Bassin de la Cèze
- SLGRI Bassins du Gard Rhodanien
- SLGRI Bassins versants de l'Allan et de la Savoureuse
- SLGRI Bassins de l'Orb, du Libron et de l'Hérault
- SLGRI Bassins versants de l'Aude et de la Berre
- SLGRI Val de Saône
- SLGRI Chambéry - Aix-les-Bains
- SLGRI Delta du Rhône
- SLGRI Bassins de l'Ouche et de la Tille
- SLGRI TRI de l'Est-Var
- SLGRI Isère Amont
- SLGRI du Dac et de La Romanche
- SLGRI du Voironnais
- SLGRI des Métropolitaines Lyonnaises
- SLGRI Rhône du TRI de Montélimar
- SLGRI Roubion-Jaillon
- SLGRI du Vistre
- SLGRI du Viséoule
- SLGRI Bassin de l'étang de l'Or
- SLGRI Bassins du Lac et de la Messon
- SLGRI TRI Nice - Cannes - Mandelieu La Napoule
- SLGRI Bassin versant de l'Agly
- SLGRI Bassins versants de la Têt et du Bourdigou
- SLGRI Bassins versants du Riart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint-Nazaire
- SLGRI Bassins versants du Tech et de la Côte Rousseuse
- SLGRI de l'Isère
- SLGRI Affluents de l'Isère
- SLGRI Bassin de Thau
- SLGRI TRI de Toulon - Hyères
- SLGRI Rhône du TRI de la Plaine de Valence
- SLGRI Plaine de Valence
- SLGRI TRI de Vienne



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

Source :
IGN Protocoles IGN/VEDOTL
DREAL Auvergne - Rhône-Alpes
Réalisation : Juillet 2023



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le PGRI : Plan de Gestion du Risque Inondation

- Codifié aux articles L.566-7 et R.566-10 à R.566-13 du Code de l'Environnement
 - Le PGRI fixe les objectifs en matière de gestion des risques inondation à échelle du district (Bassin RM).
 - Pour atteindre ces objectifs, le **PGRI 2022-2027** définit un ensemble de dispositions réparties selon 5 Grands Objectifs :
 - GO1 : Mieux prendre en compte le risque dans l'aménagement et maîtriser le coût des dommages.
 - GO2 : Augmenter la sécurité des populations exposées aux inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des milieux aquatiques
 - GO3 : Améliorer la résilience des territoires exposés
 - GO4 : Organiser les acteurs et les compétences
 - GO5 : Développer la connaissance sur les phénomènes et les risques d'inondation
-



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Évaluation Préliminaire des Risques d'Inondation (EPRI) 2024



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'EPRI 2024 : principes méthodologiques

- EPRI 2024 : 3^e cycle, actualisation venant compléter l'EPRI 2011 et l'addendum EPRI 2018
 - Consignes nationales pour ce 3^e cycle :
 - Compléter la liste des évènements d'inondation majeurs survenus depuis le 2^e cycle
 - Actualiser la liste et les objectifs des outils de gestion
 - Actualiser les indicateurs d'enjeux : cartographie et tableaux associés
 - Calendrier : Arrêté approbation EPRI au plus tard le **22 décembre 2024**
-



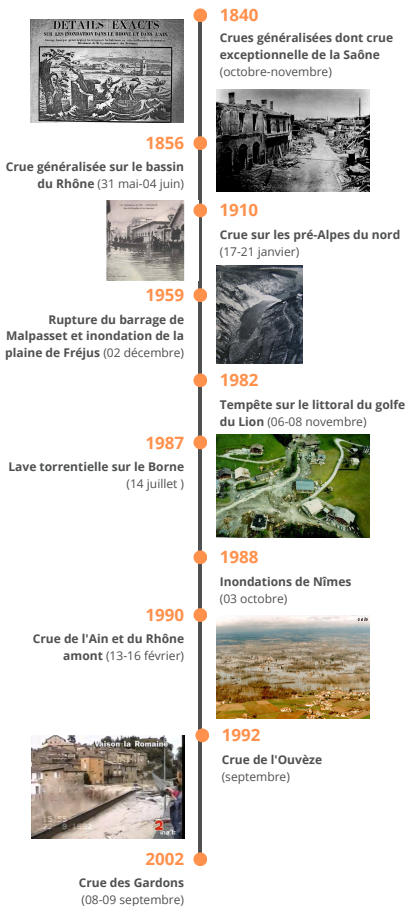
PRÉFÈTE COORDONNATRICE DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Critères nationaux de sélection des événements remarquables :

- Impact population : > 1 mort
- Dommage matériel > 3M€

INONDATIONS BASSIN RHÔNE-MEDITERRANÉE



● CYCLE 1 ● CYCLE 2 ● CYCLE 3
* COMPLÉTÉ AU CYCLE 2

INONDATIONS

BASSIN RHÔNE-MEDITERRANÉE



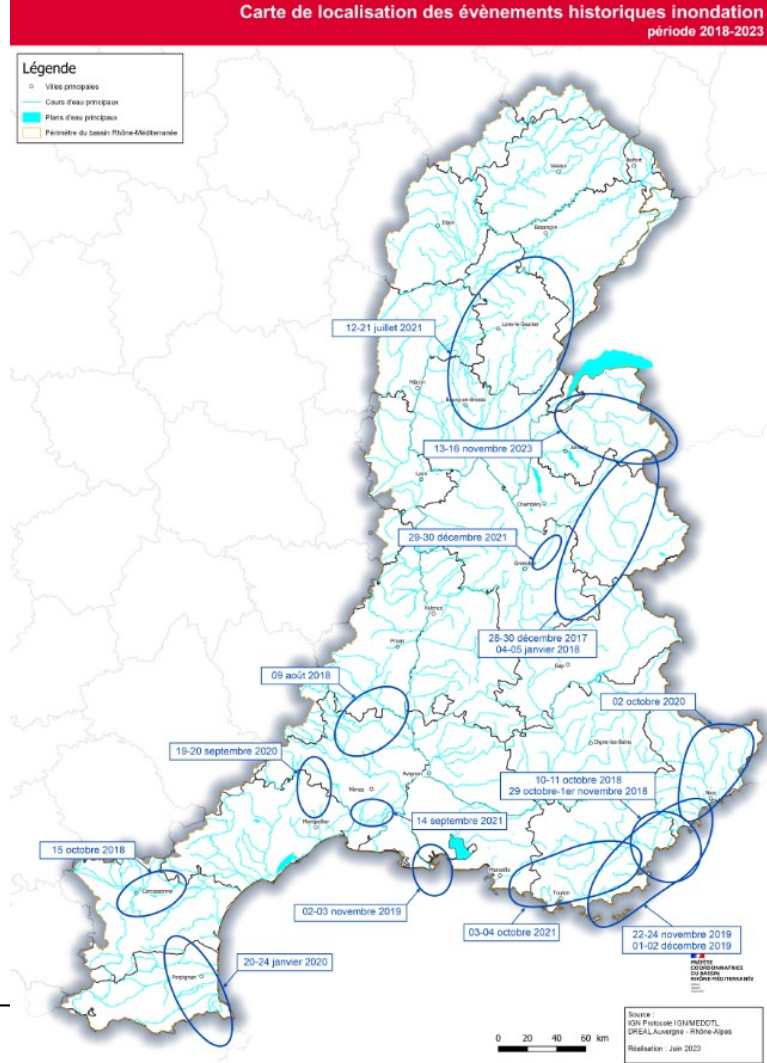
● CYCLE 1 ● CYCLE 2 ● CYCLE 3
* COMPLÉTÉ AU CYCLE 2



PRÉFÈTE COORDONNATRICE DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'EPRI 2024 : actualisation des événements majeurs



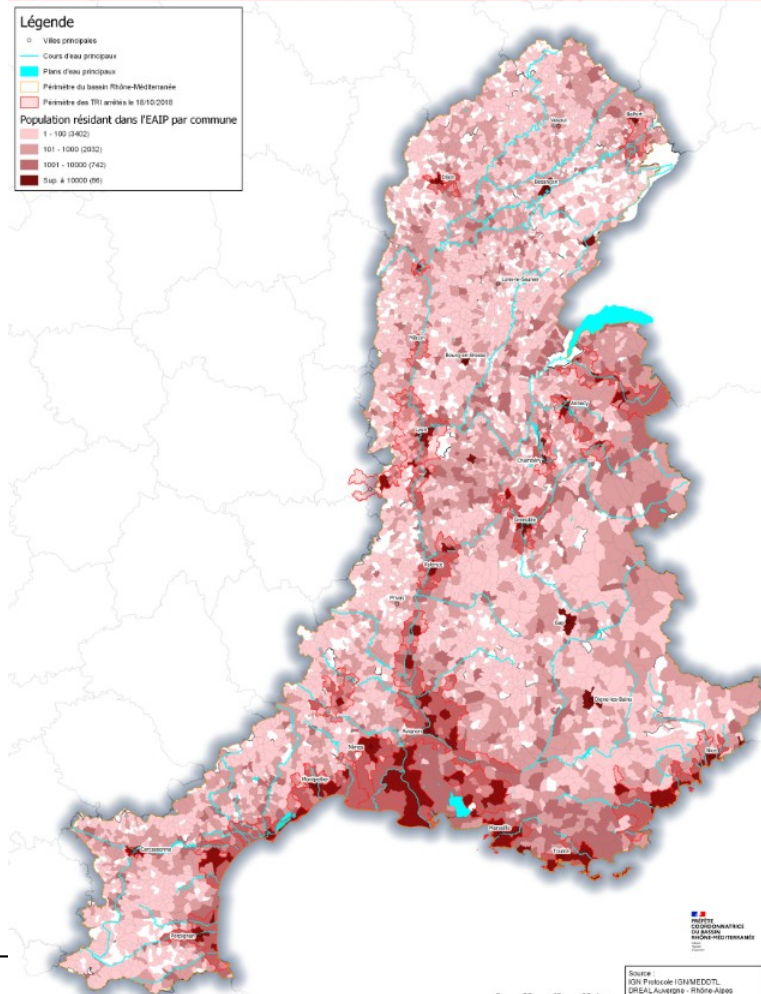


PRÉFÈTE COORDONNATRICE DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Population résidant
dans l'EAIP par commune



Source :
IGN, Pédologie (IGN-MEDOTL),
DRAL Auvergne - Rhône-Alpes
Réalisation : Juin 2023

0 20 40 60 km

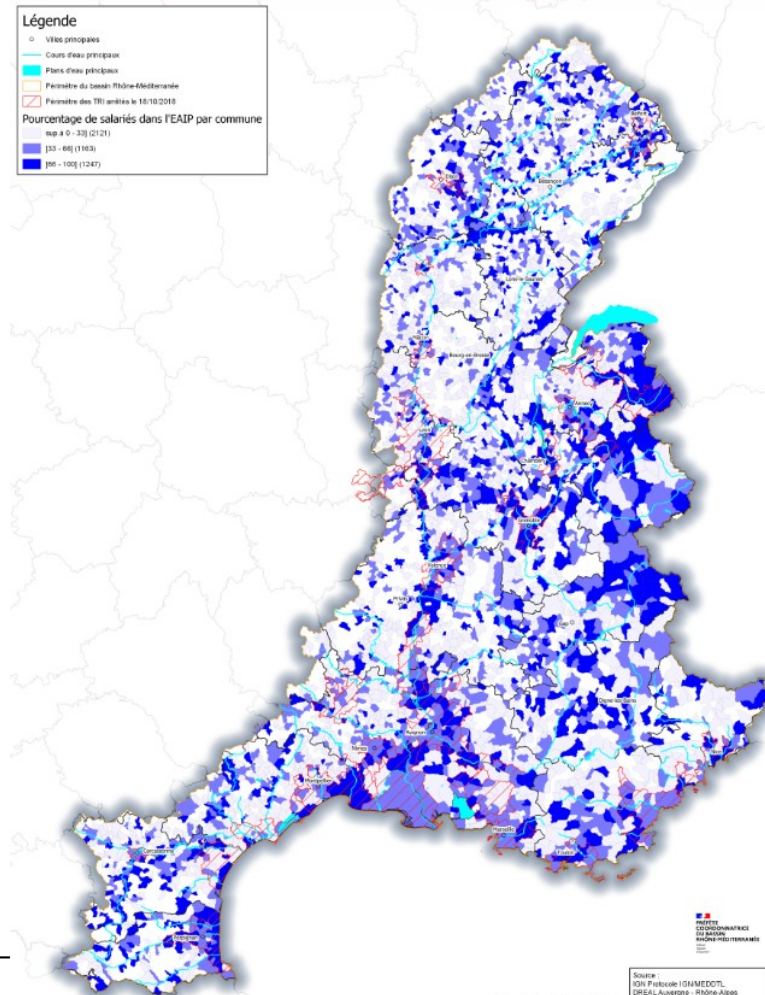


PRÉFÈTE COORDONNATRICE DU BASSIN RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Emplois
Pourcentage de salariés dans l'EAIP par commune



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

0 20 40 60 km

Source :
IGN, Plassole IOD/MEDDTL,
DREAL Auvergne - Rhône-Alpes
Réalisation : Juin 2023



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Territoires à Risque Important d'inondation TRI



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les TRI 2024 : principes méthodologiques

- Critères de sélection des TRI :
 - Selon des critères nationaux de caractérisation de l'importance du risque inondation au regard des **impacts potentiels** :
 - Sur la **santé humaine**
 - Sur l'**activité économique**
 - Consignes nationales pour ce 3^e cycle :
 - L'actualisation des indicateurs d'enjeux de l'EPRI pourrait amener à revoir les périmètres de certains TRI existants, **en continuité avec les périmètres actuels**
 - La DGPR n'identifie par de motifs particuliers conduisant à modifier la liste initiale des TRI
 - Calendrier : Arrêté approbation des évolutions des TRI au plus tard le **22 décembre 2024**
-



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les TRI 2024 : évolutions souhaitées

Via l'enquête en ligne lancée après ce webinaire :

- Pour les TRI existants :
 - Faire remonter les extensions souhaitées en indiquant les communes (et leur code INSEE) à ajouter.
 - Argumenter l'évolution souhaitée
- Pour les TRI à créer :
 - Indiquer le périmètre souhaité en indiquant la liste de communes et leurs codes INSEE
 - Argumenter la création de ce nouveau TRI, notamment au regard des critères nationaux évoqués précédemment

Après analyse des réponses de l'enquête en ligne :

- **Analyse des indicateurs d'enjeux pour chaque demande d'évolution ou création de TRI**
 - **Des échanges seront à prévoir avec les DDT sur les souhaits d'évolutions.**
-



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les TRI 2024 : quels impacts pour les territoires

- **Être en TRI implique :**
 - La réalisation de la **cartographie**, à l'échelle du TRI, telle que définie par la directive inondation (3 scénarios)
 - L'élaboration, le portage et l'animation d'une **Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI)** par les collectivités
 - La **mise en œuvre opérationnelle de cette SLGRI via un Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) par les collectivités**
 - **TRI et financement (FPRNM) des actions de prévention des inondations :**
 - Être en TRI n'est pas un critère pour bénéficier de FPRNM
 - Pour bénéficier de FPRNM dans le cadre de la prévention des inondation il faut en revanche mettre en œuvre un PAPI et être couvert par un PPRn
 - Les PAPI peuvent être mis en œuvre en dehors des TRI
-



PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les TRI 2024 : Les principaux résultats sur le bassin

- Emplois : Les TRI couvrent 80 % des emplois situés en EAIP
 - Population : Les TRI couvrent 75 % de la population située en EAIP
 - Hôpitaux : Les TRI couvrent 65 % des hôpitaux situés en EAIP
 - Crèches : Les TRI couvrent 65 % des crèches situées en EAIP
 - Écoles : Les TRI couvrent 81 % des écoles situées en EAIP
-



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les Questions Importantes : QI

- **Objectif : questionner les thèmes à enjeux du futur PGRI**
 - Q1 : Réduire la vulnérabilité du bâti dans les territoires
 - Q2 : Développer la culture du risque de l'ensemble des acteurs et des habitants du bassin
 - Q3 : Intégrer les enjeux de qualité des milieux aquatiques dans les projets de gestion des risques inondation
 - Q4 : Intégrer le CC dans les politiques de prévention des inondations
 - Q5 : Mieux prendre en compte le ruissellement dans les stratégies de prévention des inondations
-



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les prochaines échéances



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les prochaines échéances

- Enquête en ligne : 12 janvier 2024 – 12 février 2024 : <https://mtect.fr/420>
 - Mise à disposition du public EPRI, TRI et QI : 25 novembre 2024 – 25 mai 2025
-

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Auvergne-Rhône-Alpes**

Service...

Pôle...

69453 Lyon cedex 06

Tél. 04 26 28 60 00

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr



A2761

FIN



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*